



TRACT

Montreuil, le 1 février 2023

RÉFORME DES RETRAITES

## RENFORÇONS LA MOBILISATION POUR RENFORCER NOS DROITS !

**Le 31 janvier fut une deuxième journée forte de mobilisation, avec 2,5 millions de manifestants et un cheminot sur deux en grève. La direction du GPU, dans un souci constant d'intoxication, refuse de communiquer les chiffres.**

**La bataille des idées fait prendre conscience aux salariés de tous collèges que cette réforme est une injustice. En effet, elle instaure une diminution des droits des salariés pour garantir plus de profits au patronat.**

L'enjeu de la mobilisation n'est pas de perdre des journées de travail, mais de ne pas perdre sa vie au travail.

Si l'espérance de vie a augmenté, c'est en grande partie parce que l'on a plus de chance de vieillir en bonne santé quand on part à la retraite plus tôt.

**Le gouvernement ment quand il présente son projet de réforme sous l'angle de la justice, de l'équilibre et du progrès !**

S'attaquer aux régimes spéciaux qui prennent en compte nos métiers et nos choix de solidarité est une injustice sociale. Il s'agit d'un non-sens financier car les prestations sont financées par des cotisations spécifiques. **À ce titre, la CGT demande l'ouverture du régime spécial à tous les cheminots, dont les contractuels de la SNCF et des entreprises ferroviaires privées et aux futurs embauchés !**

Le niveau global de cotisations retraites est de 47 % au régime spécial alors qu'il est de 18 % pour le régime général.

En 2021 et 2022, les caisses de retraite étaient excédentaires respectivement de 900 millions d'euros et 3,2 milliards d'euros.

Selon le COR, il n'y a pas de dépenses incontrôlées. Les dépenses seraient globalement stables jusqu'en 2027 (entre 13,8 % à 13,9% du PIB), puis augmenteraient jusqu'en 2032 (14,2 à 14,7 % du PIB) pour se stabiliser ou diminuer à partir de 2032.

Sur le long terme (d'ici 2070), la part des dépenses de retraites dans le PIB serait comprise entre 14,7% et 12,1%.

**Ensemble, cheminots de tous les collèges et de tous statuts exigeons la réouverture et le renforcement du régime spécial, quelle que soit l'entreprise pour l'ensemble de la branche ferroviaire !**



## Une réforme à combattre qui tourne le dos au progrès social !

Nous sommes face à un choix de société, la bataille engagée par la CGT, et particulièrement par la fédération des cheminots sur le projet des retraites, a un double objectif :

- Exiger le retrait du projet dogmatique gouvernemental ;
- Financer de bonnes retraites par répartition à 55 ans (50 ans pour les métiers pénibles) grâce à un régime spécial renforcé.

Cela n'est pas une utopie, les moyens de financements existent bel et bien. Il est bon de rappeler que la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 8,7 points depuis 1982, ce qui représente 112 milliards d'euros !

## Notre retraite se doit d'être le fruit de notre vie au travail

Pour nous, Maîtrises et Cadres, le fait que, de plus en plus, nos employeurs refusent de reconnaître nos qualifications en nous cantonnant dans le piège des compétences, vise à diminuer nos salaires liquidables, et donc nos cotisations sociales.

En exigeant une véritable reconnaissance de nos qualifications, c'est-à-dire l'ensemble de nos savoirs et savoir-faire acquis par la formation, le niveau d'étude et l'expérience, par le salaire grâce à un positionnement dans une grille hiérarchique, nous contribuerons de façon concrète au renforcement du système par répartition.

L'engagement dans le travail des Maîtrises et Cadres en fait des salariés avec des contraintes certes peut être moins physiques, mais la charge mentale doit aussi être prise en compte en ce qui concerne la pénibilité. Les Maîtrises et Cadres ont aussi le droit d'accéder à la retraite en pleine santé.

La charge de travail des encadrants est de plus en plus difficilement mesurable, étant donné le refus du décompte horaire en tentant d'imposer le forfait-jours.

Un véritable décompte horaire permettrait aussi de faire valoir des droits opposables en matière de salaire, et donc de les augmenter.

## Ne nous faisons pas piéger par les contrevérités assénées par l'exécutif gouvernemental et relayées par la direction du GPU !

Le système de retraites n'est pas en danger, cette réforme ne vise pas à le pérenniser, et encore moins à l'améliorer. Elle vise au contraire à le mettre à mal pour financer encore plus de « cadeaux » au patronat, et donc à ouvrir la voie à un système par capitalisation. Les leviers de financements équitables sont nombreux, crédibles et finançables.

Le gouvernement se dit inflexible malgré le nombre de manifestants. À nous d'amplifier le rapport de force pour d'autre choix de société en agissant par la grève. Le gouvernement n'est-il pas le porte-serviette du patronat ?

La Fédération CGT des cheminots et son UFCM appellent les cheminots de tous collèges, toutes fonctions, tous statuts, à poursuivre la mobilisation, par la grève, les 7 et 8 février 2023 !

**ENSEMBLE, NOTRE VOIX EST PLUS FORTE !**

